

CH-Bellinzone: road construction works

OJ S 31/2012 15/02/2012

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA filiale Bellinzona settore supporto

Postal address: via C. Pellandini 2

Town: Bellinzona

Postal code: 6500

Country: Switzerland

For the attention of: N13 AS Chur Süd – Kreisel; Schüttungen

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA filiale Bellinzona settore supporto

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=726145

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N13 AS Chur Süd – Kreisel Schüttarbeiten 2012.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: SUISSE - 7000 Coire / canton des Grisons.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5.

Short description of the contract or purchase(s)

La mesure comprend les travaux préliminaires pour la construction du nouveau rond-point de Coire Sud. Des travaux de remblaiement seront effectués sur la partie Ouest de la N13, du côté de Rossboden. Les travaux principaux suivants sont prévus: - enlèvement de la couche végétale sur env. 7 000 m² avec le transport et la pose de couches supérieures et inférieures avec entreposage intermédiaire - livraison, mise en place et compactage d'env. 22 000 m³ de remblais - fertilisation par de l'humus de surfaces partielles sur environ 3 000 m² - réalisation d'env. 100 m de pistes de chantier Les travaux seront réalisés sans interruption du trafic.

II.1.6. CPV code(s)

45233120 Road construction works

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Pour les prestations de construction, selon le chiffre 4 du document contractuel prévu « Contrat d'entreprise pour prestations individuelles ».

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: 30 jours après réception de la facture par l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans le dossier d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises à condition qu'un soumissionnaire assume le rôle de chef de file technique et administratif en guise de direction avec indication des partenaires commerciaux. En cas de communauté de soumissionnaires, l'acte de fondation d'une communauté de soumissionnaires doit être joint à l'offre avec désignation des membres. Les membres d'une communauté de soumissionnaires ne peuvent participer qu'à cette communauté de soumissionnaires.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation:-Respect de toutes les conditions légales, notamment confirmation du respect des dispositions en vigueur en Suisse sur la protection du travail et sur l'égalité de salaires entre hommes et femmes; - Respect de l'infrastructure des offres imposées conformément au dossier de l'appel d'offres; - Acceptation sans réserve des dispositions du document contractuel prévu ainsi que des Conditions générales (CG) de la Confédération conformément au dossier de l'appel d'offres. Sous-traitance:Admises. Les prestations fournies par des sous-traitants ne doivent pas dépasser au maximum 50 %.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et pouvant apporter les preuves ci-après de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CQ1: aptitude technique.

CQ2: aptitude économique/financière.

CQ3: expérience des personnes clé.

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prescrit), faute de quoi celui-ci ne pourra pas être pris en considération.

CQ1: aptitude technique.

Références relatives à la réalisation, au cours des 10 dernières années, d'un projet comparable à la tâche prévue, avec des informations concernant: période, montant du mandat, travaux effectués/prestations de l'entreprise, contact de l'instance de référence habilité à donner des renseignements (ancien maître d'ouvrage).

Voici ce qui est entendu par "projet comparable": travaux de remblaiement ou de déblaiement effectués avec des exigences similaires à proximité de routes nationales, axes routiers principaux ou lignes ferroviaires en service pour une quantité en vrac d'au moins 3 000 m³.

Copie de la certification ISO 9001; au moins pour l'entreprise chef de file de la communauté de soumissionnaires.

CQ2: aptitude économique/financière.

Preuve de la performance économique (chiffre d'affaires annuel > CHF 4 000 000); preuve que les prestations des sous-traitants représentent au maximum 50 % du volume de prestation proposé;

Justificatifs que le soumissionnaire doit fournir à l'adjudicateur à sa demande après soumission de l'offre:

— extraits du registre du commerce, du registre des poursuites et de la caisse de compensation AVS/AI/APG/AC, attestation SUVA/AFC, attestation d'assurance concernant l'assurance en responsabilité civile, autres justificatifs selon l'annexe 3 de l'OMP.

CQ3: expérience des personnes clé.

Références relatives à la réalisation, au cours des 10 dernières années, d'un projet comparable à la tâche prévue pour chaque personne clé (directeur de travaux et contre-maître), avec des informations concernant: période, montant du mandat, travaux effectués /prestations des personnes clé, contact de l'instance de référence habilité à donner des renseignements (ancien maître d'ouvrage).

Voici ce qui est entendu par "projet comparable": travaux de remblaiement ou de déblaiement

effectués avec des exigences similaires à proximité de routes nationales, axes routiers principaux ou lignes ferroviaires en service pour une quantité en vrac d'au moins 3 000 m³.
Même fonction que lors du projet ou suppléant.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Les critères d'adjudication suivants régissent l'évaluation des offres.

2. CA1: prix

3. CA2: contenu / qualité des documents soumis

4. avec la subdivision suivante:

5. - Programme de construction, plan d'installation, rapport technique, conception de gestion de la qualité (15 %)

6. - Références des cadres de chantier: directeur des travaux (6 %); contremaître (4 %)

7. Evaluation du prix

8. L'offre mise au net la moins chère se voit attribuer le nombre maximal de points.

9. Les offres dont le prix est au moins supérieur de 30 % à l'offre la moins chère obtiennent zéro point.

10. Entre ces deux cas de figure, l'évaluation s'effectue linéairement. Les éventuels escomptes ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation du prix.

11. Notation des autres critères d'adjudication

12. L'évaluation se fait toujours par une note allant de 0 à 5:

13. 0 = évaluation impossible; aucune information

14. 1 = critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes

15. 2 = critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet

16. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres

17. 4 = critère bien rempli; bonne qualité

18. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif.

19. Si un critère principal est constitué de sous-critères, ces derniers sont notés.
20. Le nombre de points du critère principal est obtenu en additionnant les notes des sous-critères et en multipliant le total par la pondération applicable.
21. Calcul des points: total de toutes les notes multiplié par leur pondération (nombre maximum de points: note de 5 x 100 = 500 points).

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080463

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 26.3.2012

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

26.3.2012

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucunes.

Conditions générales: Selon le chiffre 2 du document contractuel prévu "contrat d'entreprise pour prestations individuelles".

Négociations: demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ou de négociations portant sur le prix. Des négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1.--visite: il n'est pas organisé de visite; 2.--La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées; 3.--L'élaboration des offres n'

est pas rémunérée. Les dossiers de ces dernières ne sont pas retournés; 4.--Les documents d'appel d'offres sont exclusivement disponibles en allemand. La langue du projet est l'allemand. 5.--L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent juste, sans demande de leur part, un procès-verbal de l'ouverture des offres sous forme anonyme. 6.--En vertu de l'art. 13, al. 1, let. h, OMP ainsi que de l'art. XV, let. d, AMP (accord sur les marchés publics), l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer, suivant la procédure de gré à gré, de nouveaux marchés liés au présent marché et similaires à celui-ci. 7.--L'adjudicateur se réserve le droit de modifier les délais indiqués (en particulier la date de l'adjudication et celle du début des travaux). Dans un tel cas, le soumissionnaire n'a pas droit à une indemnisation. 8.--Le contrat d'entreprise est conclu et signé dans les Grisons. C'est la raison pour laquelle il n'est pas soumis au droit de timbre du canton du Tessin. 9.--La publication sur SIMAP est déterminante. En cas d'imprécisions ou de contradictions, la version allemande fait foi.

Publication dans SIMAP, www.simap.ch. La publication électronique en allemand fait foi. Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 3000 Berne 14, SUISSE. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques:

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: les offres doivent être soumises par écrit sur papier en 2 exemplaires. Une offre au format numérique doit aussi être soumise (CD).

Envoi par courrier A (date du cachet de la poste d'un bureau de poste suisse) avec indication de l'expéditeur ou remise en mains propres dans une enveloppe cachetée/un paquet fermé à la loge de la filiale de l'OFROU de Bellinzzone (par le soumissionnaire ou un courrier). L'offre doit être déposée au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture contre remise d'un accusé de réception de l'OFROU. La mention "ne pas ouvrir – offre, N13 AS Chur Süd, Schüttungen" doit être visiblement apposée sur l'enveloppe cachetée/le paquet fermé. Le soumissionnaire doit en tout cas établir la preuve que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres arrivées tardivement ne pourront plus être prises en considération.

Publication de référence nationale: SIMAP de la 13.2.2012, doc. 726145.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 27.2.2012.

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: uniquement disponible sous www.simap.ch.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

13.2.2012